Zeitschrift: Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Herausgeber: Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Band: 47 (1911)
Heft: 173

Artikel: L'abri sous roche du vallon des vaux (canton de Vaud, Suisse)
Autor: Schenk, Alexandre
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-287533

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'ABRI SOUS ROCHE DU VALLON DES VAUX[1]

(Canton de Vaud, Suisse)

par **Alexandre SCHENK,**

Correspondant de l'Ecole d'anthropologie.

La station préhistorique que nous avons étudiée en automne 1909, avec la collaboration de M. Tharin, ancien instituteur, est située sur le flanc droit du vallon des Vaux, entre les villages de Chavannes-le-Chêne et de Chêne-et-Pâquier, à une hauteur approximative d'environ cinquante mètres au-dessus du niveau du ruisseau des Vaux. Ce dernier, affluent de la Mentue, coule à une altitude de 430 à 437 mètres ; il prend sa source entre les villages de Démoret et Vuissens, puis son cours sinueux se dirige au Nord, dans la direction de Chavannes-le-Chêne et, de là, tourne brusquement à l'Ouest pour pénétrer dans la pittoresque et profonde gorge des Vaux. A l'issue de la gorge, longue de 2330 mètres, le ruisseau, prenant la direction du Nord-Ouest, passe près du hameau des Moulins et se jette dans la Mentue à 800 mètres au sud d'Yvonand, à 1200 mètres du lac de Neuchâtel. A son extrémité inférieure, le vallon des Vaux est dominé par les ruines du château de Saint-Martin-du-Chêne. Ce vieux donjon est un ancien château fort *(Sanctus Martinus de quercu)*, appelé aussi forteresse *(burgum)* dans les actes du Moyen Age. On en voit aujourd'hui les ruines sur un monticule

---

[1] Cette note a paru en janvier 1911 dans la *Revue anthropologique* (Paris) 21e année. No 1, p. 18-28).

Le comité de la Société vaudoise des sciences naturelles a jugé opportun de la faire paraître dans son Bulletin pour honorer la mémoire de son regretté membre Alexandre Schenk. Nous adressons ici nos remerciements à M. Georges Hervé, directeur de la *Revue anthropologique*, qui a mis ce texte si aimablement à notre disposition. *(L'Editeur.)*

entouré de trois côtés de pentes précipitueuses et profondes, au milieu d'un paysage très pittoresque. Il n'en reste plus, à l'heure actuelle, qu'une tour carrée, avec des traces de murs d'enceinte, qui environnaient un espace de terrain considérable.

Entre les villages de Rovray et de Chêne-et-Pâquier, les bancs horizontaux du grès de la molasse marine tertiaire *(Burdigalien supérieur)*, les mêmes que ceux qui forment les falaises tournées du côté du lac de Neuchâtel, entre Cheyres et Yvonand, coupés par le ruisseau des Vaux, présentent des à-pic et même des surplombs fort élevés. Des couches de marne argileuse *(Langhien)* y donnent lieu à des ressauts qui, pour être moins escarpés, n'en sont guère plus accessibles.

Ça et là, dans le fond du ravin et sur le plateau, on rencontre des blocs erratiques. Entre Yvonand et Rovray, un magnifique granit, où le ciseau des exploiteurs avait déjà marqué le sillon fatal, a été sauvé par une société secourable aux vestiges de l'époque glaciaire. Il forme, au bord de la route, un belvédère d'où la vue plonge sur les côtes de la Mentue. Le plus souvent, ce sont des masses de brêches tertiaires que leur infériorité au titre de matériel de construction a préservées des coups de mine. Ces brêches, dont les blocs sont parsemés dans le fond du vallon des Vaux, renferment des cailloux de toutes provenances et grosseurs.

Presque exactement au Nord de Chêne-et-Pâquier, le côté septentrional du vallon est formé, dans sa partie inférieure — un peu plus de la moitié — par une berge très raide, couverte d'arbres et de buissons, en particulier de vernes et de coudriers ; dans sa partie supérieure, par une paroi de molasse qui peut bien avoir une quarantaine de mètres et dont le sommet surplombe la base de six à sept mètres. La berge se raccorde à la paroi par une terrasse de largeur variable, formée par les éboulis aussi bien que

par la poussière et le sable fin que l'érosion éolienne et les effets du gel sur les points humides ont lentement enlevés à la surface du grès surincombant.

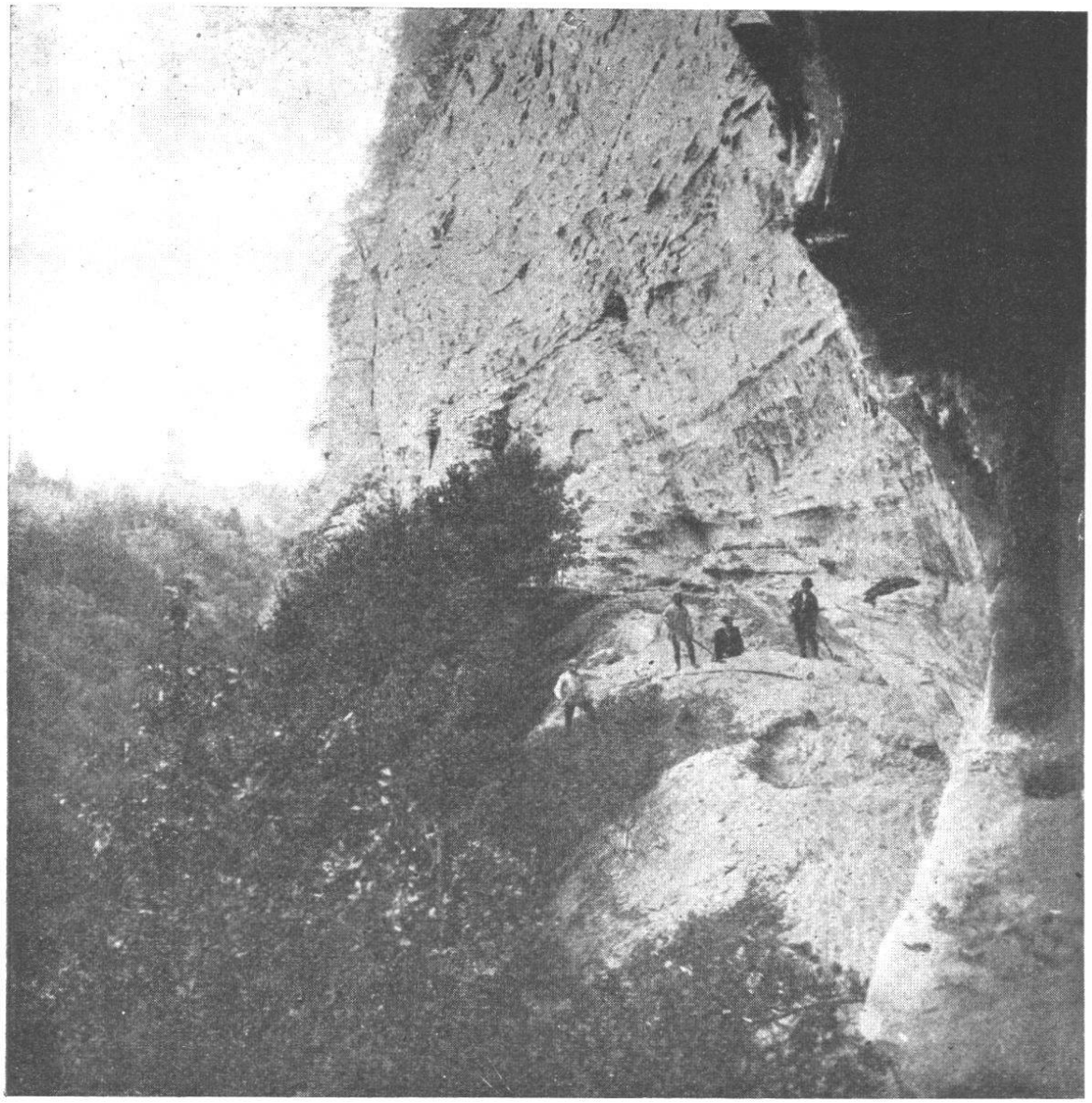

Fig. I. — Abri sous roche du vallon des Vaux, Chêne-et-Pâquier. Vue générale de la station préhistorique, prise de l'extrémité est.

C'est là que se trouve l'abri sous roche. Longue de 128 mètres et d'une largeur maxima de 8 mètres, la terrasse est abritée sur toute sa longueur par le rocher surplombant.

Aucun sentier ne conduit à ce singulier balcon. De Chêne-et-Pâquier, un sentier d'abord commode, puis plus

raide, enfin boueux et glissant, descend au ruisseau des Vaux. Pour atteindre le pied de la falaise où est située la station préhistorique, il faut traverser le ruisseau à gué, puis remonter la pente opposée à celle où l'on s'est dévalé. On le fait à la force des poignets, plus qu'à celle des jarrets, en s'aidant des mains aux mottes d'herbes, aux racines, aux arbustes, aux troncs des arbres qui croissent sur la berge escarpée, car le pied s'y embourbe ou glisse sans cesse. Les difficultés d'accès de l'abri sous roche exigent donc de la prudence et une certaine dose de force et d'agilité.

Si l'on s'en rapporte au dire des personnes âgées de la contrée, la terrasse où se trouve la station préhistorique se continuait autrefois du côté de Chavannes-le-Chêne, de telle façon qu'elle devait être accessible horizontalement ; toute sa région Est se serait effondrée par délitement et érosion, il y a une soixantaine d'années.

*
* *

Les tranchées opérées pendant l'exécution des fouilles ont permis de reconnaître très nettement, sur les différentes sections opérées, plusieurs couches distinctes plus ou moins infléchies : elles s'élèvent d'abord à partir du rocher, puis redescendent, le sommet de la courbe ainsi constituée étant à environ quatre ou cinq mètres de la paroi de grès molassique. Tout au fond de la tranchée, directement sur les éboulis, on a trouvé quelques silex taillés plus ou moins grossiers, rappelant par leurs formes frustes les silex magdaléniens ordinaires, mais il est probable qu'ils ne sont pas paléolithiques, ni même tourassiens. Ils doivent se rapporter plutôt à la première époque de la période néolithique, car la faune de tous les strates de la station est caractéristique de l'Age de la pierre polie, et, d'autre part, il n'y a pas d'objets industriels permet-

tant de faire remonter, avec certitude, l'âge d'habitation de l'abri sous roche à la période pléistocène.

Au-dessus de ce premier lit qui se trouve à une profondeur moyenne de 2 m. 50 à 3 mètres, est une couche assez épaisse de cendres et de sables mêlés ; puis l'on aperçoit nettement le strate du néolithique pur *(Bel âge de la pierre polie ou Robenhausien)*. Cette époque est très nettement déterminée par des instruments de pierre et d'os et des ustensiles en poterie. Beaucoup de ces objets ont été vraisemblablement fabriqués sur place, car la matière première était à portée : les brèches tertiaires qui gisent au fond du vallon et le matériel erratique glaciaire, granits, gabbros, serpentines, etc., ont fourni les pierres, les bancs d'argile marneuse, la pâte de la céramique primitive. Cette dernière est représentée par une si grande quantité d'objets divers : vases, tasses, assiettes, etc., que l'on est en droit de supposer qu'il y avait là, au Néolithique, un véritable atelier de poterie. Ce qui paraît bien confirmer cette hypothèse, c'est le fait que la couche de l'Age de la pierre polie est très nettement accusée dans la section. En effet, sa teinte gris clair contraste absolument avec le gris jaunâtre qui est au-dessous et le gris plus foncé qui est au-dessus ; en outre, le toucher onctueux, gras, de la couche semble bien confirmer le fait. La poterie, à part quelques formes spéciales et uniques en leur genre, est, par elle-même, caractéristique de la période néolithique. Les morceaux assemblés montrent, sur la panse des vases, les mamelons perforés par où passait l'anse, ficelle ou boyau tordu. Plusieurs débris présentent des dessins géométriques intéressants. Des fragments de grandes dimensions attestent l'existence de vases volumineux. Cette poterie grossière, pressée dans des moules, à la main ou à l'aide de fouloirs, ne devait guère résister au feu et, comme l'on rencontre, dans les foyers, des pierres arrondies, noircies par le brasier et la fumée, il est probable que l'on faisait bouillir l'eau,

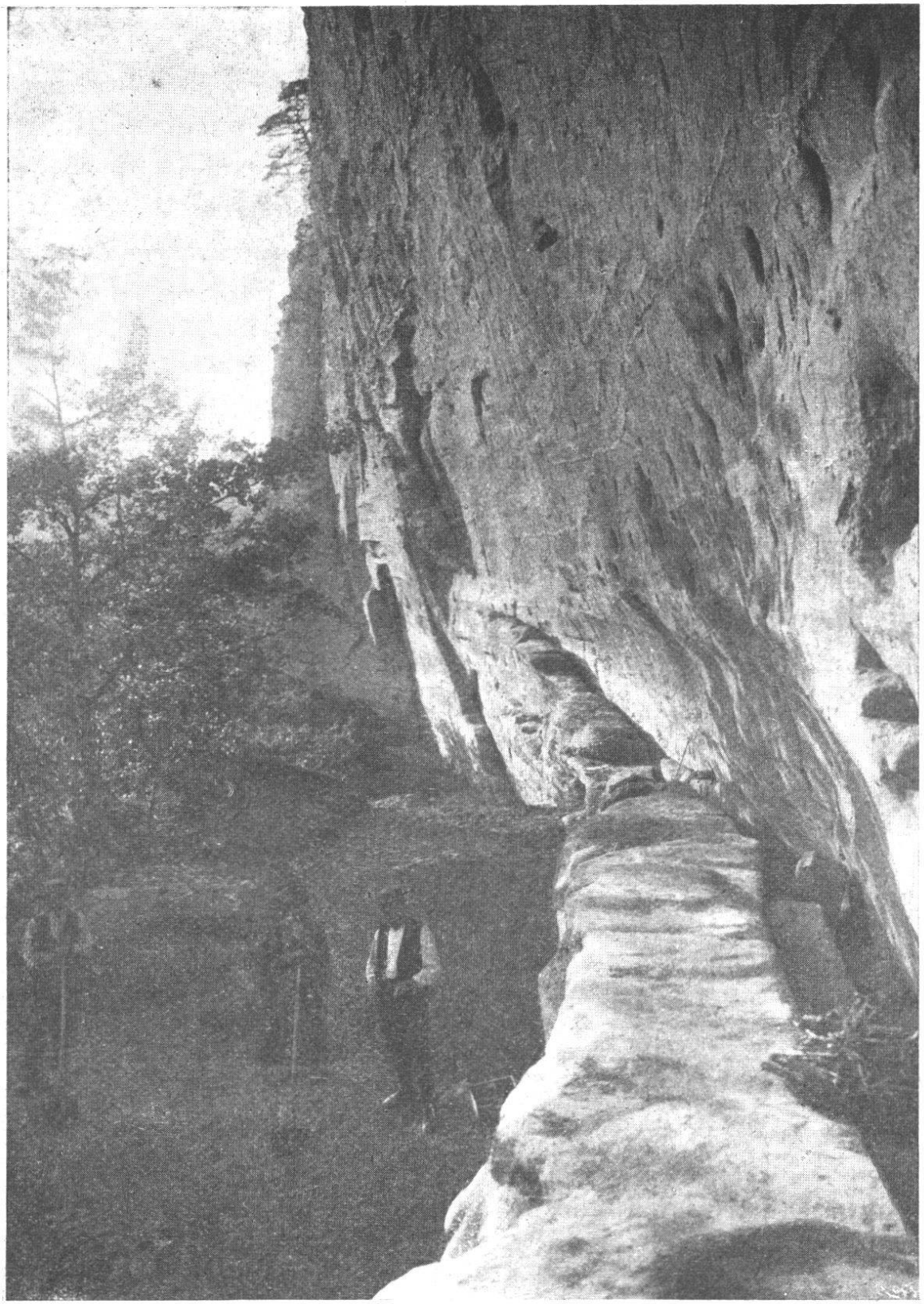

Fig. II. — Abri sous roche du vallon des Vaux, Chêne-et-Pâquier.
Configuration du rocher au centre de la station préhistorique.
Vue prise de l'est.

dans les grands vases, par un procédé semblable à celui qu'emploient, de nos jours encore, les peuples sauvages, en y déposant des pierres chauffées.

La poterie présente une particularité intéressante : c'est la présence, à l'intérieur de la pâte, de petites paillettes métalliques, jaunes, brillantes, semblables à de petites lamelles d'or, mais que l'analyse chimique a démontré être du sulfure de fer, c'est-à-dire de la pyrite.

Les outils en silex et en pierre sont assez nombreux ; ce sont des couteaux, grattoirs, racloirs, etc., en silex taillé et dont plusieurs, de belles formes et dimensions, proviennent du Grand-Pressigny, département d'Indre-et-Loire (France) ; des haches en pierre polie, saussurite, serpentine, etc., ont été fabriquées sur place, ainsi que l'attestent des ébauches de haches et quelques fragments de pierre présentant des traces de sciage pour la préparation des haches polies.

Parmi les pièces intéressantes on peut citer une hache en néphrite, d'un beau vert blanchâtre, translucide sur le tranchant, et la moitié postérieure d'une hache-marteau en serpentine avec sa douille ; enfin des percuteurs, polissoirs, ébauchoirs, etc. Quelques haches en pierre sont emmanchées dans des bois de cerf. Les instruments en os et en bois de cervidés abondent. Il devait être facile, étant donnée la disposition des lieux, d'exercer des battues et de chasser dans l'étroite gorge où l'attendaient les filets, les pierres de fronde et les flèches des chasseurs, le gibier du plateau et des vallons avoisinants. Les poinçons, les grattoirs et les aiguilles sont aussi en grand nombre, ainsi que les perforateurs.

Comme instruments, nous devons encore citer les fusaïoles en pierres et les pesons de tisserand en argile qui servaient à tisser le lin *(Linum angustifolium*, Heer) pour la confection des vêtements, des filets et des cordes, ainsi que

le prouve le fragment carbonisé d'une cordelette trouvé près d'un foyer.

Les objets de parure sont représentés par des pendeloques en coquilles de mollusques, défenses de sanglier ou de porc, canines d'ours brun perforées, etc.

Un curieux objet est une pierre en grès très dur, taillée ou plutôt polie en forme de cloche, mais pleine et perforée à son extrémité supérieure pour être suspendue et présentant plusieurs rangées parallèles et verticales de petits creux réguliers et circulaires ; cette pierre doit évidemment représenter un objet de parure qui, malgré sa grosseur et son poids, devait être porté à un collier. A notre connaissance cet objet est unique en son genre.

Enfin, comme armes, nous avons des pierres de jet, de frondes et des pointes de flèche en silex et en quartz (cristal de roche).

Dans cette couche néolithique les foyers sont nombreux et formés par des dalles de grès juxtaposées les unes à côté des autres ; ils se rencontrent sur toute l'étendue de la couche, indiquant ainsi que l'abri sous roche du vallon des Vaux a été occupé durant toute la durée de l'Age de la pierre polie. Tous ces foyers sont semés de débris végétaux carbonisés permettant de déterminer quels étaient les fruits et les graines en usage chez les populations néolithiques terriennes de la station qui nous occupe. Il n'y a pas de différence à cet égard avec ce que l'on a constaté chez les Palafitteurs. Nous avons, en effet, des pommes sauvages, des noisettes, des glands et des grains de blé. Voici la liste de plantes rencontrées :

Le pommier sauvage (*Pyrus malus* L.);
Le cerisier (*Prunus cerasus* L.) ;
Le noisetier (*Corylus avellana* L.) ;
Le chêne (*Quercus Robur* L.) ;
Le blé (*Triticum vulgare antiquorum* Heer.) ;
Le blé mottu de la Gruyère, Fribourg (*Triticum vulgare*

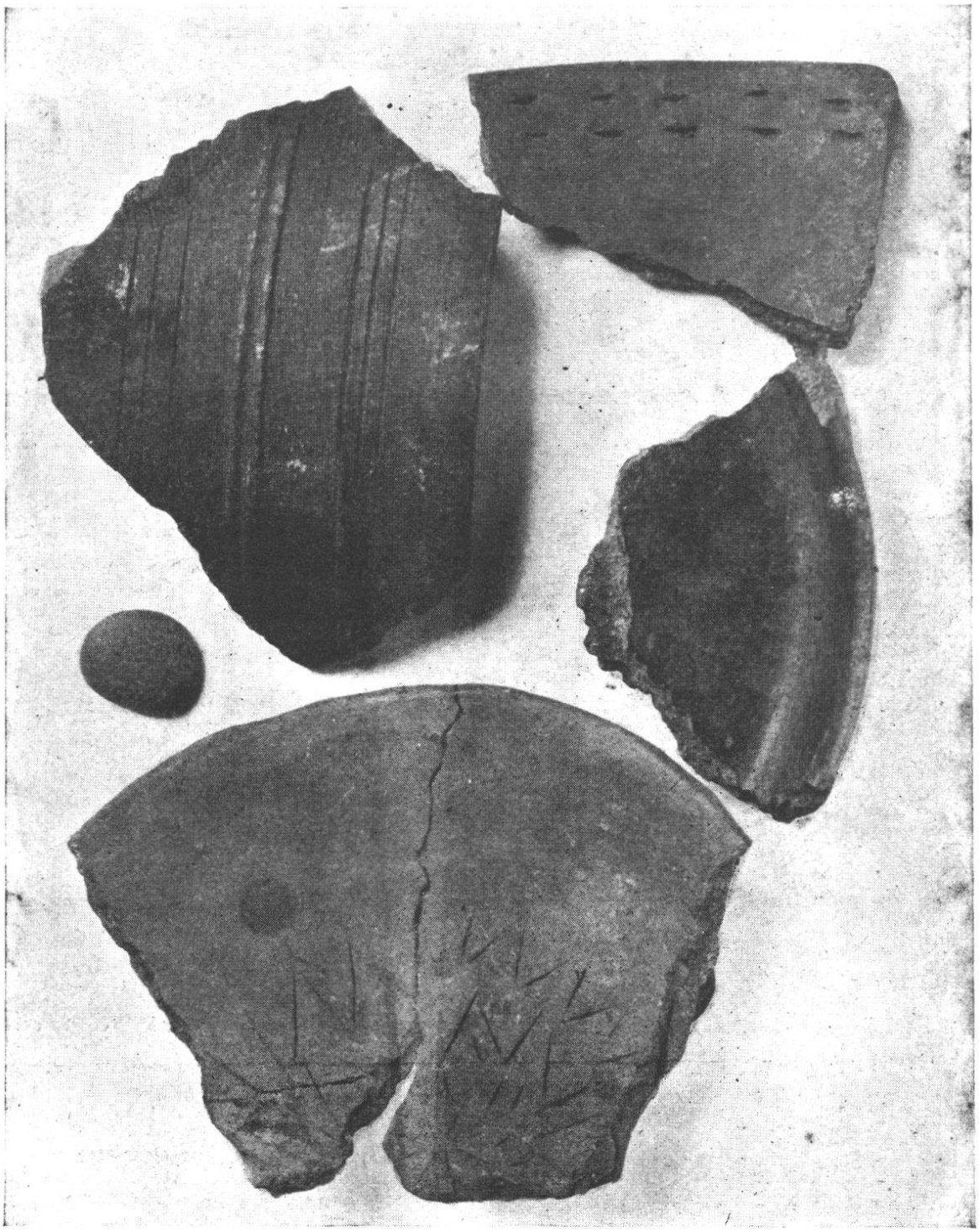

Fig. III. — Abri sous roche du vallon des Vaux.
Objets d'industrie, fouilles de 1909.

compactum Heer.) ; et une variété de froment égyptien ou blé poulard (*Triticum turgidum* L.).

Les céréales ont été déterminées par M. le professeur

G. Martinet, directeur de l'établissement fédéral d'essais et de contrôle des semences à Lausanne.

La faune est représentée par de très nombreux ossements, brisés et très souvent calcinés; parmi les principales espèces nous citerons :

L'ours brun (*Ursus arctos* L.);
Le blaireau (*Males texus* Pall.);
Le sanglier (*Sus scrofa ferus* L.);
Le cochon des tourbières (*Sus scrofa palustris* Rutim.);
L'élan (*Cervus alces* L.);
Le cerf (*Cervus elaphus* L.);
Le chevreuil (*Capreolus caprea* L.);
La chèvre (*Capra hircus* L.) :
Le mouton des tourbières (*Ovis aries palustris* Rutim.);
Le bœuf (*Bos taurus domesticus* L.), ainsi que de nombreux squelettes de rongeurs et des coquilles de mollusques d'eau douce, de l'anodonte en particulier (*Anodonta anatina* L.).

Comme on le voit, la faune ne renferme aucune espèce caractéristique du paléolithique, tandis que, au contraire, les espèces typiques de l'Age de la pierre polie sont nombreuses. Cettte couche appartient donc bien, soit par son industrie, soit par sa flore, soit enfin par sa faune, au Bel-Age de la pierre polie, à l'*époque robenhausienne*.

Au-dessus de la couche à poteries anciennes s'en trouve une autre de soixante centimètres d'épaisseur en moyenne; cette dernière renfermait quelques sépultures d'hommes adultes et d'enfants ; ces sépultures de forme cuboïde, formées de quatre dalles de grès placées de champ et recouvertes d'une cinquième dalle horizontale, étaient en si mauvais état qu'elles n'ont pu être conservées; les ossements qu'elles contenaient ne pourront malheureusement pas être l'objet d'une sérieuse étude anthropologique.

Dans cette couche on a recueilli encore, avec de menus

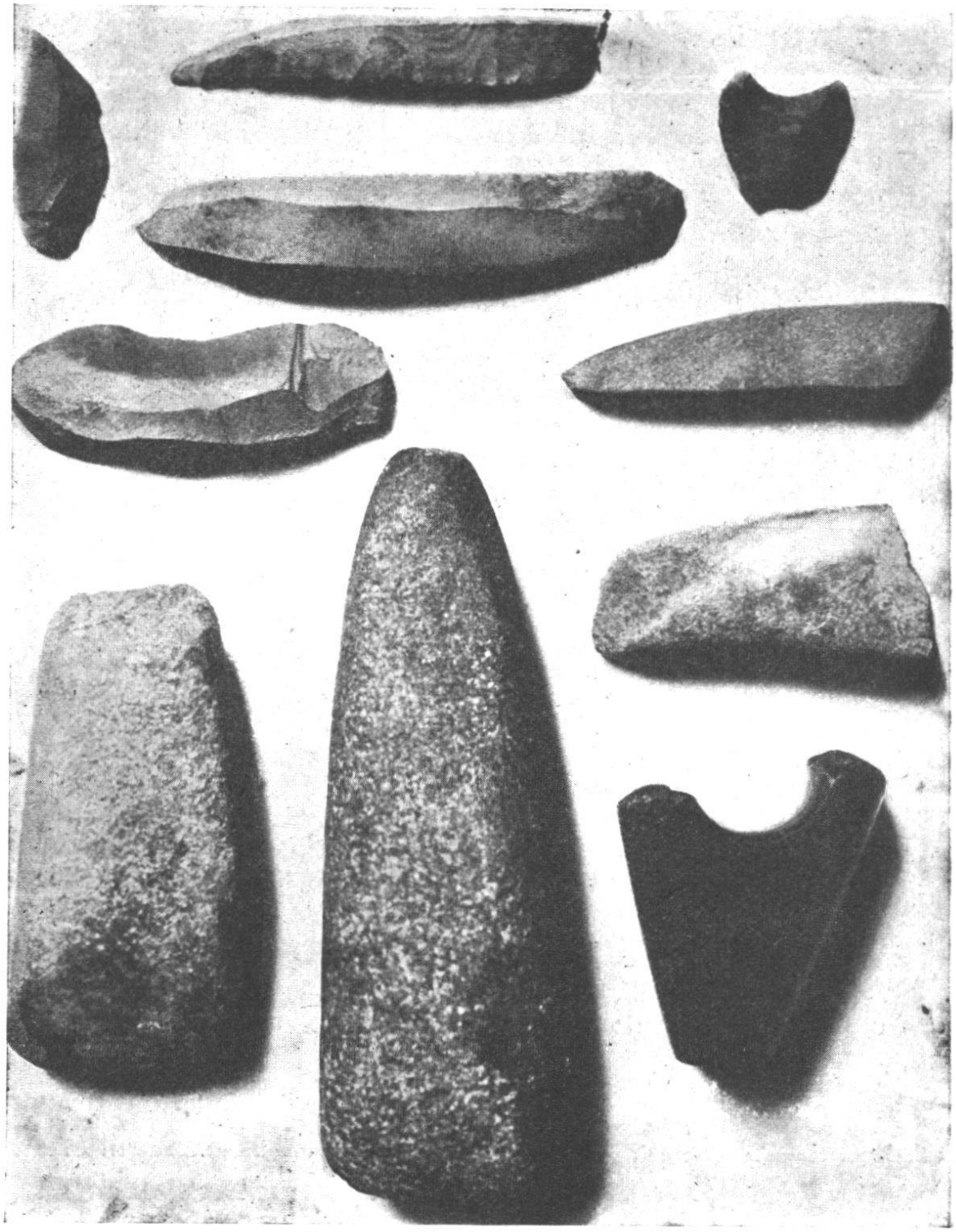

Fig. IV. — Abri sous roche du vallon des Vaux.
Objets d'industrie, fouilles de 1909.

fragments d'objets en bronze et de la poterie plus fine, des auges ou meules dormantes en grès ou en granit avec des pierres à broyer et de nombreux amas de grains de seigle carbonisé (*Secale cereale* L.).

Ainsi, chez les populations terriennes du vallon des Vaux, absolument comme chez les Palafitteurs, le seigle fait son apparition, à quelques rares exceptions près, en même temps que le bronze : il y a correspondance entre la civilisation des deux groupes que l'habitat différencie par ailleurs.

Au-dessus vient enfin la couche superficielle, épaisse de trente centimètres environ. Elle renferme des objets en verre, des pierres ou grains de collier, de la poterie en pierre ollaire, faite au tour, le tout caractéristique de l'Age du fer et de l'époque romaine. L'abri sous roche du vallon des Vaux a donc été habité d'une manière à peu près constante, dès le début du néolithique jusqu'à l'époque historique.

* * *

Toutes les curiosités de la station préhistorique des Vaux ne sont pas dans le sol. D'autres attirent l'attention sur la paroi de rocher qui abrite la terrasse, entre deux et quatre mètres au-dessus de celle-ci. Ce sont des cavités diverses de forme, dont on se demande quelle est la date relative et la destination. Les unes sont des sillons verticaux qui semblent marquer la rencontre, avec le rocher, de cloisons séparant la terrasse en des sortes de stalles ou cabanes.

Entre deux, mais plus haut, se voient des trous de la grosseur des deux poings mis ensemble, assez régulièrement espacés et disposés sur quelques lignes sensiblement horizontales. On ne saurait guère définir l'ancienneté relative des sillons et de ces trous, mais tout porte à croire que ces derniers recevaient la tête de chevrons dont l'autre extrémité reposait sur une sablière, portée elle-même par des piquets fichés dans le bord de la terrasse. On a, en effet, retrouvé au sommet des talus les restes de sept ou huit pieux. Il est toutefois assez difficile, pour ne pas dire

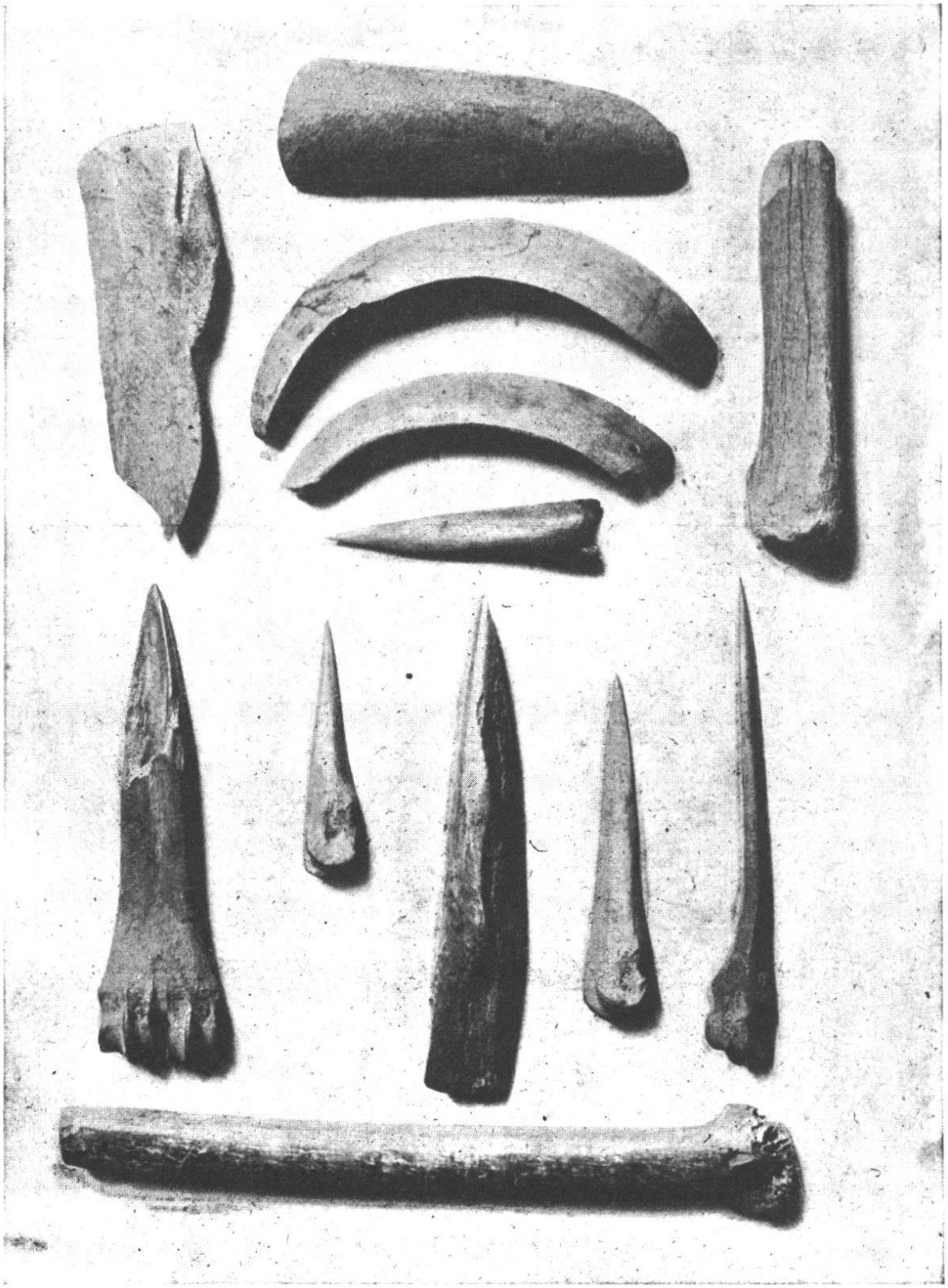

Fig. V. — Abri sous roche du vallon des Vaux.
Objets d'industrie, fouilles de 1909.

impossible, d'assigner une date à ces restes, malgré la ressemblance qu'ils offrent avec les pilotis des Palafittes.

Si nous avons affaire à un auvent ou à une toiture, il est fort probable que cette dernière était faite de branchages sur lesquels on avait appliqué de l'argile, comme c'était le cas aussi pour les habitations lacustres et les huttes des Gaulois.

Des cavités plus énigmatiques sont disséminées au-dessus et au-dessous de la ligne des trous de chevrons. Elles sont plus grandes, moins profondes, plus évasées et rappellent un peu pour la forme ces vides ménagés dans un mur mitoyen en vue des cheminées d'une construction contiguë à élever plus tard. Le rapprochement est d'autant plus indiqué que ces cavités sont recouvertes d'un enduit brunâtre qu'on dirait fait de suie et de goudron. On croirait sans peine que des tuyaux à fumée aboutissaient là. D'après l'examen que nous en avons fait, cet enduit n'est pas autre chose que le résidu de matières grasses comburées. On allumait donc des feux dans ces cavités? à quelle fin? éclairer le travail de nuit — car ce n'était certainement pas pour chauffer — à moins que ce ne fût pour dissiper le brouillard? accomplir un rite religieux? permettre, la nuit, une sorte de langage chiffré? ou bien y déposait-on des matières en combustion destinées simplement à entretenir pendant le jour, le feu nécessaire à allumer les foyers ou à éclairer l'intérieur de l'habitation pendant les soirées d'hiver, soirées d'autant plus longues que la roche surplombante assombrissait plus vite le pittoresque abri?

La paroi du rocher présente encore, à quelques mètres au-dessus du niveau de la terrasse, des dessins intéressants, gravés dans le grès, dessins qui sont surtout visibles sur les photographies. L'un de ces dessins représente un équidé courant: l'autre un cervidé; deux offrent quelques analogies avec les gravures sur roches de la fin des temps pléistocènes. Comme, d'une part, la station du vallon des Vaux ne nous paraît pas avoir été habitée au temps paléo-

lithique ; comme, d'autre part, l'homme néotithique ne représentait plus, par la gravure, des êtres animés ; comme, enfin, l'érosion, au travers des âges, a fortement rongé et détérioré la paroi de grès molassique, nous ne pensons pas que ces gravures soient très anciennes. Nous préférons donc les considérer, jusqu'à plus ample examen, comme se rapportant aux temps historiques, et cela d'autant plus que notre abri sous roche a été habité jusqu'à l'époque romaine et, peut-être même, plus récemment encore.

* * *

D'une manière générale la station préhistorique du vallon des Vaux vient donc confirmer l'existence, en Suisse, de populations terriennes contemporaines des Palafitteurs de l'Age de la pierre polie et ayant des mœurs à peu près identiques. A ce seul point de vue les faits constatés par les fouilles de la station préhistorique de Chêne-et-Pâquier, sont d'une importance capitale.